



Soutenez nos actions, engagements et objectifs au collège du 12ème

VOTEZ FCPE

- 1) Afin d'être représenté-e au conseil d'administration et aux différentes instances du collège (Commission permanente, Conseil de discipline, Commission d'hygiène et de sécurité, Commission éducative, Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté).
- 2) De pouvoir participer en tant que délégué de parents d'élèves aux conseils de classe.
- 3) D' être informé-e via notre adresse Mail: fcpecollege12eme@gmail.com
- 4) Pour une veille attentive sur les sujets d'actualité impactant le système éducatif tels que les protocoles sanitaires, les réformes pédagogiques, la restauration scolaire, etc.
- 5) Pour un dialogue auprès de la Direction du collège afin de faire remonter les problèmes existants et trouver des solutions.
- 6) De pouvoir intervenir auprès de Mme la Rectrice par l'intermédiaire de nos représentants académiques.
- 7) De pouvoir proposer et soutenir des projets au sein de l'établissement tels que des ateliers en pause méridienne, encourager des sorties et voyages scolaires, multiplication des zones d'ombrages, etc.

Nous sommes avant tout , et comme vous, des Parents d'Elèves.

Réunion

Contact: fcpecollege12eme@gmail.com

Notre mission

Nous sommes avant tout, et comme vous, des Parents d'Elèves.

Nous avons cependant fait le choix d'être organisés et structurés au sein de La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques), qui est la première fédération française de parents d'élèves de l'école publique.

Nous le faisons pour faire valoir et défendre bénévolement les intérêts et besoins de tous les élèves, dans le cadre d'une association dont nous partageons les principes et les valeurs, et dont nous assumons l'histoire.

L'appartenance à un mouvement fait souvent peur et nous tenons à rappeler que notre fédération s'organise, avant tout, autour des conseils locaux de parents d'élèves, c'est à dire avec les parents qui s'investissent au sein d'une école, d'un collège, d'un lycée ou d'un groupe scolaire.

Le rôle des parents d'élèves n'est pas toujours simple à déterminer mais l'action reconnue d'utilité publique de La FCPE a permis d'obtenir une meilleure prise en compte des droits des parents et en faisant entendre leur voix, favoriser la défense des intérêts de tous les élèves.

Tout cela peut sembler très théorique et beaucoup de parents hésitent à s'investir dans la vie d'une association, craignant, soit la récupération, soit la politisation à outrance.

Il faut donc être clair, La FCPE n'est ni un syndicat, ni un parti politique.

C'est une association de parents d'élèves indépendante qui a pour préoccupations la réussite de tous les élèves, la défense de l'école publique et ce, dans l'unique intérêt des enfants.

Mais ce qui semble important c'est que le plus grand nombre possible de parents puisse participer à la vie scolaire dans l'école de leurs enfants ; et c'est avec la FCPE qu'ils pourront agir le plus efficacement.

La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) est une association d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique.

Notre rôle consiste à créer un lien entre les parents, à réfléchir, à émettre des propositions et à intervenir sur tout ce qui concerne la vie de l'école et l'intérêt des enfants

Réunion